

COMPLÉTER SES VŒUX D'ORIENTATION ET D'AFFECTATION SUR LE TÉLÉSERVICE

1^{ère} ÉTAPE : SE CONNECTER !

Représentant légal

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)


Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

OU

Je me connecte avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

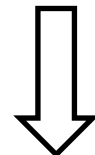
[Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

Deux possibilités !

En utilisant les codes « EduConnect » donnés en début d'année.

En utilisant vos propres codes « Franceconnect »



Je choisis un compte pour me connecter sur :

Education nationale

J'utilise à nouveau :

[impots.gouv.fr](#)

ou



Se souvenir de mon choix

Bienvenue

M. Albert THIERRY

[Ce n'est pas vous ?](#)

Continuer sur Education nationale

À la demande du service auquel vous souhaitez accéder, certaines données vont être transmises.

[Voir le détail des données](#)

Une fois sur cette page, continuez en cliquant sur « continuer sur Education nationale »

Attention ! Avant de continuer....

Si vous avez plusieurs enfants scolarisés, vérifiez bien que vous êtes sur le bon (cliquez sur le bouton correspondant aux bonnes initiales)

Mes services Thomas B. L.B.

Actualités

- Bourse de lycée
- Fiche de renseignements
- Livret scolaire du CP à la 3e
- Livret scolaire du lycée

Message de l'établissement

La demande de bourse de lycée pourra être réalisée de manière dématérialisée à compter du 03 avril jusqu'au 20 juin 2018.
Vous pouvez solliciter l'Intendance du lycée si vous rencontrez des difficultés pour utiliser ce service.

Vous arrivez alors sur cette page. Pour commencer, il vous suffit de cliquer sur « mes services »

Fil des évènements

Aucun évènement à venir.

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#).

Retrouvez sur le portail [Scolarité Services](#) toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail [Scolarité Services](#) s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#).

Une question, besoin d'aide ?

Assistance 

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Livret scolaire du CP à la 3e

Mess

Chers pa

Bienvent

Vous poi
01.34.78.

Vous devez cliquer sur « orientation » et choisir entre une « 2^{de} Générale et Technologique », une « 2^{de} Professionnelle » ou un « CAP ».

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.

Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3^e dans le [service en ligne affectation](#).

Je formule les choix définitifs d'orientation

+ Ajouter un choix définitif

Accueil Mes services Contact

Mes services

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2^{de} professionnelle

1^{re} année de CAP

2^{de} professionnelle :

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :

Sous statut scolaire
Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.

Sous statut d'apprenti
Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

Annuler Valider

Annuler Valider

Vous devez également faire le choix entre un statut scolaire (votre enfant aura alors cours comme il le faisait au collège) ou un statut d'apprenti (scolarité partagé entre le lycée et une entreprise)

Vous devez choisir entre une « 2^{de} Générale et Technologique », une « 2^{de} Professionnelle » ou un « CAP ».

Si vous choisissez une 2^{de} Pro ou CAP, vous pouvez indiquer la filière choisie : Cuisine, relation client, plomberie....

Ne pas oublier de valider !

3^{ème} ÉTAPE : LE CHOIX D'AFFECTATION

(choix des lycées ou votre enfant sera l'année prochaine)

Actualités

- Bourse de collège
- Orientation
- Affectation**
- Fiche de

Mess

Chers pa
Bienvent
Vous poi
01.34.78.

Affectation

Vous devez cliquer sur « affectation »

Votre enfant doit choisir son parcours de formation après la classe de 3^e. Ce palier d'orientation comprend deux démarches complémentaires :

- Le dialogue d'orientation**
Avec l'équipe pédagogique de l'établissement fréquenté, vous exprimez vos choix vers une voie générale ou professionnelle dans le service en ligne Orientation.
- La demande d'affectation**
Dans le service en ligne affectation, vous consultez les formations proposées par les établissements d'accueil et vous indiquez vos choix par ordre de préférence.

Poursuivre vers le service en ligne Affectation

Vous pourrez :

CHOISIR SON AFFECTATION
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

QUOI
formation, établissement ou mots-clés

OÙ
ville ou département

Exemple : cap cuisine

Exemple : nantes

Accédez aux offres de formation proposées dans Affelnet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France.

RECHERCHER

RECHERCHE PAR FILIÈRE

Ce choix permet d'obtenir tous les lycées proposant une filière précise à l'intérieur du département ou d'une commune.

RECHERCHE PAR LYCÉE

Ce choix permet d'obtenir toutes les filières proposées par un lycée. Ce site rassemble tous les lycées de France, n'oubliez pas d'ajouter la commune ou le département (Yvelines ou 78).

Exemple : *Lycée Condorcet Limay*
ou *Lycée Rostand 78*
ou *Lycée Senghor Yvelines*

Si vous avez fait votre choix par filière (exemple ici : CAP cuisine), vous allez donc obtenir tous les lycées proposant la filière demandée. Vous devez sélectionner ceux qui vous intéressent.

CHOISIR SON AFFECTATION
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

QUOI CAP cuisine OÙ Yvelines RECHERCHER

14 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche

Afficher mon ou mes lycée(s) de secteur ?

CAP Cuisine
Lycée Louis Bascan
78 - RAMBOUILLET
Public Scolaire
Taux de poursuite : 53 % Taux d'emploi à 6 mois : 21 %

CAP Cuisine
Lycée polyvalent Camille Claudel
78 - MANTES-LA-VILLE
Public Scolaire
Taux de poursuite : 53 % Taux d'emploi à 6 mois : 21 %

CAP Cuisine
Lycée d'hôtellerie et de tourisme
78 - GUYANCOURT
Public Scolaire
Taux de poursuite : 53 % Taux d'emploi à 6 mois : 21 %

CAP Cuisine
Lycée polyvalent Camille Claudel
78 - MANTES-LA-VILLE
Public Apprentissage
Taux de poursuite : 37 % Taux d'emploi à 6 mois : 46 %

CAP CUISINE
Secteur public, Statut scolaire
Lycée Louis Bascan, Rambouillet
78 - RAMBOUILLET
Ajouter à mes demandes

INFORMATIONS PLAN DÉBOUCHÉS

INFORMATIONS
Formation soumise à la procédure PassPRO :
Entretien d'information détaillé sur les prérequis, contenus et débouchés de la formation envisagée.
L'établissement d'origine doit inscrire l'élève à l'entretien au plus tard le 22 avril 2022.
Les entretiens se déroulent jusqu'au 13 mai 2022.
Pour plus d'informations sur la procédure, l'académie de Versailles vous invite à vous rapprocher de votre collège ou à consulter le site académique <http://www.ac-versailles.fr/cid105121/passpro.html>

ACADÉMIE D'ACCUEIL
Vous trouverez l'ensemble des informations concernant l'affectation des élèves après la 3ème sur le site de l'académie de Versailles à la page suivante : <http://www.ac-versailles.fr/l-affectation-apres-3eme.html>.
Important :
La sectorisation ne concerne pas l'affectation en voie professionnelle.

Vous trouverez ici l'ensemble des lycées proposant la filière choisie

Pour chaque lycée, vous obtenez une fiche Onisep dans laquelle vous trouvez les informations importantes

Si le lycée correspond à vos choix, vous devez le sélectionner.

Si vous avez fait votre choix par filière (exemple ici : CAP cuisine), vous allez donc obtenir tous les lycées proposant la filière demandée. Vous devez sélectionner ceux qui vous intéressent.

RANG 1 CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE
Lycée Léopold Sédar Senghor
78 - MAGNANVILLE

RANG 2 CAP CUISINE
Lycée polyvalent Camille Claudel
78 - MANTES-LA-VILLE

RANG 3 CAP CUISINE
Lycée d'hôtellerie et de tourisme
78 - GUYANCOURT

RANG 4 CAP CUISINE
CFA CEFAA SITE CHANTELOUP LES VIGNES
78 - CHANTELOUP-LES-VIGNES

Ajouter d'autres demandes

Vous devez enregistrer vos demandes pour que la sélection soit prise en compte.

VALIDER LES DEMANDES

Vous devez placer les établissements choisis par ordre de préférence. Attention, cela est important au moment du choix.

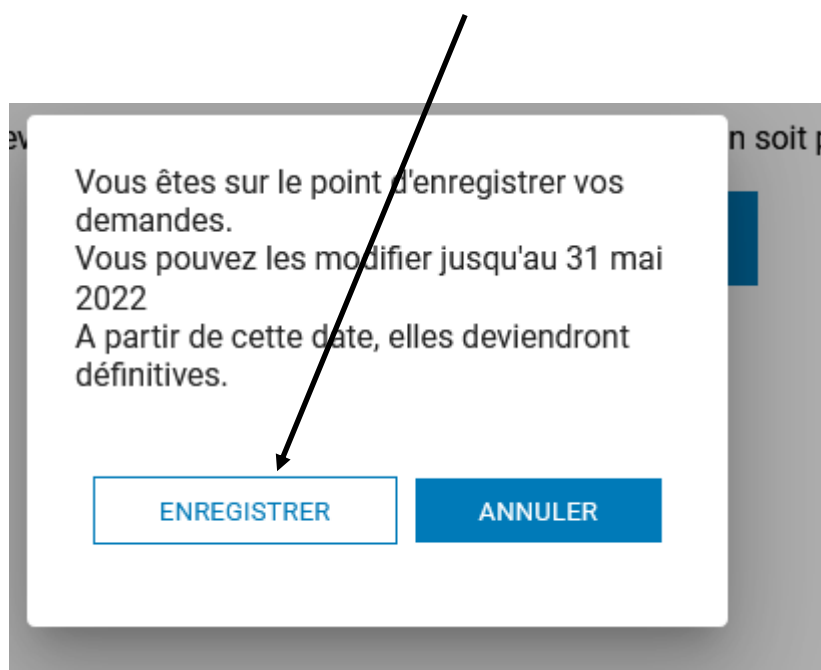
Ne pas oublier de valider !

En cas de mauvais choix vous pouvez toujours retirer le lycée de votre liste

ETAPE FINALE : LA VALIDATION DE VOS CHOIX.

Avant de valider, vous devez faire attention à plusieurs choses :

- 1– Vérifier que les filières et les établissements soient conformes à vos vœux.
- 2– Vérifier l'ordre des vœux. N'oubliez pas que celui-ci joue un rôle important dans votre affectation. Le vœux 1 sera pris en compte en premier, puis si vous ne l'obtenez pas, le logiciel passera au vœux 2, puis au vœux 3, etc. Mais si, par exemple, vous obtenez votre vœux 1 ou 2, même si vous avez sélectionné d'autres lycées après, le logiciel s'arrête sur celui-ci et ne va plus loin.
- 3– Une fois que vous avez tout vérifié, n'oubliez pas **d'enregistrer vos demandes**, sinon tout sera effacé.



Une fois vos vœux d'affectation terminés, avant de quitter le site, nous vous recommandons de télécharger, et, si possible, d'imprimer le récapitulatif des vœux. Ainsi vous en gardez une trace.

